

2, rue des Barons de Fleckenstein
BP 30019
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS
Tél. : 03.88.80.40.42
mairie@soultzsousforets.com

ARRETE DU MAIRE N° 88/2026
PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,
- VU la demande de l'OMACSL (Office Municipal des Arts, de la Culture, des Sports et Loisirs),

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,
CONSIDERANT la nécessité de réglementer l'accès et le stationnement de tous les véhicules sur la Place du Général de Gaulle,

ARRETE :

Article 1^{er} : En raison de la manifestation intitulée « La Soultz'oise » qui aura lieu le dimanche 18 octobre 2026 à Soultz-sous-Forêts, l'accès et le stationnement de tous les véhicules seront interdits du samedi 17 octobre à 18 h 00 au dimanche 18 octobre 2026 à 18 h 00 :

- sur la Place du Général de Gaulle
- sur le parking des Jardins de la Saline

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'Office Municipal des Arts, de la Culture, des Sports et des Loisirs.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau – Wissembourg,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur Jean-Marc SCHMITT, Président de l'Office Municipal des Arts, de la Culture des Sports et des Loisirs,
- Archives Mairie.



Guy ALBOUI,
Adjoint au Maire de Soultz-sous-Forêts :

Il sera publié sur le site internet de la commune de Soultz-sous-Forêts.